

Jour de séance 25

le mardi 17 mars 2015

13 h

Prière.

M. Bertrand LeBlanc accueille à la Chambre l'hon. Dominic LeBlanc, député fédéral de la circonscription de Beauséjour, au Nouveau-Brunswick.

M. Northrup (Sussex-Fundy-St. Martins) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à maintenir les dispositions du règlement 84-20 relatives à l'avortement et la règle des deux médecins. (Pétition 32.)

M. Oliver (Kings-Centre) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le conseil d'éducation de district à garder ouverte l'école primaire Brown's Flat. (Pétition 33.)

Est déposé et lu une première fois le projet de loi suivant :

par l'hon. M. Horsman :

17, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur.*

Sur autorisation de la Chambre, M. Albert, appuyé par le premier ministre, propose ce qui suit :

que, conformément à l'article 89 du Règlement, les comités permanents suivants soient constitués pour la 58^e législature et ainsi composés :

Comité permanent de la politique économique : M. LePage, M. Ames, M. Albert, M. Chiasson, M^{me} Harris, M. Bernard LeBlanc, M. Roussel, M. K. MacDonald, M^{me} Shephard, M. Stewart et M. Coon ;

Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires : M. Bernard LeBlanc, M. Bourque, M. Albert, M. Bertrand LeBlanc, M^{me} LeBlanc, M. Roussel, M. Chiasson, M. Jody Carr, M. Crossman, M. Higgs et M. Wetmore ;

Comité permanent de modification des lois : l'hon. M. Rousselle, M. Albert, M. Ames, M. Guitard, M^{me} Harris, M. Harvey, M^{me} LeBlanc, M. Flemming, M. Keirstead, M. Northrup et M. Wetmore ;

Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé : M. Roussel, M. Guitard, M. Chiasson, M. Harvey, M. Bernard LeBlanc, M. Bertrand LeBlanc, M. LePage, M. Jeff Carr, M. K. MacDonald, M. Oliver et M. Savoie ;

Comité permanent de la politique sociale : M^{me} LeBlanc, M. LePage, M. Albert, M. Ames, M. Bourque, M. Bernard LeBlanc, M. Roussel, M^{me} Dubé, M. Keirstead, M^{me} Lynch et M^{me} Wilson ;

que le Comité permanent de la procédure, constitué sur résolution de la Chambre le 4 décembre 2014, soit prorogé sous la dénomination « Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée », conformément aux modifications du Règlement adoptées le 10 mars 2015,

et que la composition du Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée soit la même que celle de l'ancien Comité permanent de la procédure. (Motion 25.)

La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. Albert, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le mercredi 18 mars 2015, la deuxième lecture du projet de loi 17 sera appelée.

M. Albert annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture aujourd'hui, la deuxième lecture des projets de loi 14 et 9 soit appelée.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 6, *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick*, il s'élève un débat.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 6 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 6, *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 12, *Loi concernant les Lois révisées de 2014* ;
- 16, *Loi modifiant la Loi sur le Conseil exécutif*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 14, *Loi visant à assurer la gouvernance responsable*.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M^{me} Harris, vice-présidente, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

La séance est levée à 18 h 10.